Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 035-213503246-20260217-19_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
ILLE ET VILAINE

LA SELLE-EN-LUITRÉ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11

Ouverture de la séance :
Présents : 9
Votants : 11
Pouvoirs : 2

Date de la convocation :
10 Février 2026

Date d'affichage
10 Février 2026

Vote : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 17 Février à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de leurs séances (salle Brocéliande, n° 23 Le Bourg) sous la présidence de M. **Denis CHOPIN,** maire, après convocation en date du **10 Février 2026** transmise de manière dématérialisée aux membres.

Etaient présents : Denis CHOPIN, Maire, Franck BRYON, Florence GELOIN, Denis TALIGOT, Loïc CARRÉ Adjoints, Pierrick BARON, Guillaume LALOE, David GILBERT, Maëlig LE DU, conseillers.

Etaient absentes excusées :, Catherine DOMAGNÉ a donné son pouvoir à Denis CHOPIN, Christèle HARDY a donné son pouvoir à Florence GELOIN

Secrétaire de séance : Florence GELOIN

.

OBJET DE LA DELIBERATION N° 19/2026 : **PROJET DE CRÉATION D'UN CLUB HOUSE ET DES VESTIAIRES AU COMPLEXE SPORTIF : DEMANDE DE SUBVENTION FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL (FFF)**

Voir page (2)

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 035-213503246-20260217-19_2026-DE

Dans le cadre du projet de création d'un clubhouse et des vestiaires au complexe sportif,
Voici le plan de financement :

Le bilan prévisionnel a été réalisé à partir des chiffres actés par devis et acte d'engagement.

CREATION D'UN CLUBHOUSE ET DES VESTIAIRES DU COMPLEXE SPORTIF

Bilan prévisionnel d'opération

Actualisé au 17/02/2026

DEPENSES HT	Bilan prévisionnel au
Modulaires HOME GREEN (Travaux)	**301 901,00 €**
Sous-Total 2	**301 901,00 €**
Etudes et honoraires :	
Maîtrise d'œuvre - PRO - DCE - VISA - DET - AOR - coordination SSI	29 000,00 €
Contrôleur technique	4 050,00 €
Sous-Total 3	**33 050,00 €**
Frais divers	
Frais divers (annonces, reproductions…)	
Taxe aménagement	
Sous-Total 4	**- €**
Emprunt	
Coût emprunt (intérêt)	
Sous-Total 5	
TOTAL DEPENSES HT	**334 951,00 €**

RECETTES Brutes	Bilan prévisionnel au
Subventions à solliciter	
DETR 2025	90 570,30 €
Fédération française de Football (BELFA)	15 000,00 €
TOTAL subventions	**105 570,30 €**
Prêt	
Autofinancement	**229 380,70 €**
TOTAL RECETTES HT	**334 951,00 €**

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 035-213503246-20260217-19_2026-DE

Mr David GILBERT, Président du GJBF, se retire pour le Vote,

A la majorité des présents (Pour : 10 (dont 2 pouvoirs) ; Contre : Néant ; Abstention : Néant) :le conseil municipal :

-APPROUVE le projet, le coût et le plan de financement pour la création d'un clubhouse et des vestiaires du complexe sportif,

-SOLLICITE une subvention de 15 000 € auprès de la Fédération Française de Football (BELFA),

-**AUTORISE** Monsieur le Maire ou un Adjoint ayant la délégation à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Florence GELOIN
Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire, Denis CHOPIN